

HIMALIA
GESTION PILOTÉE

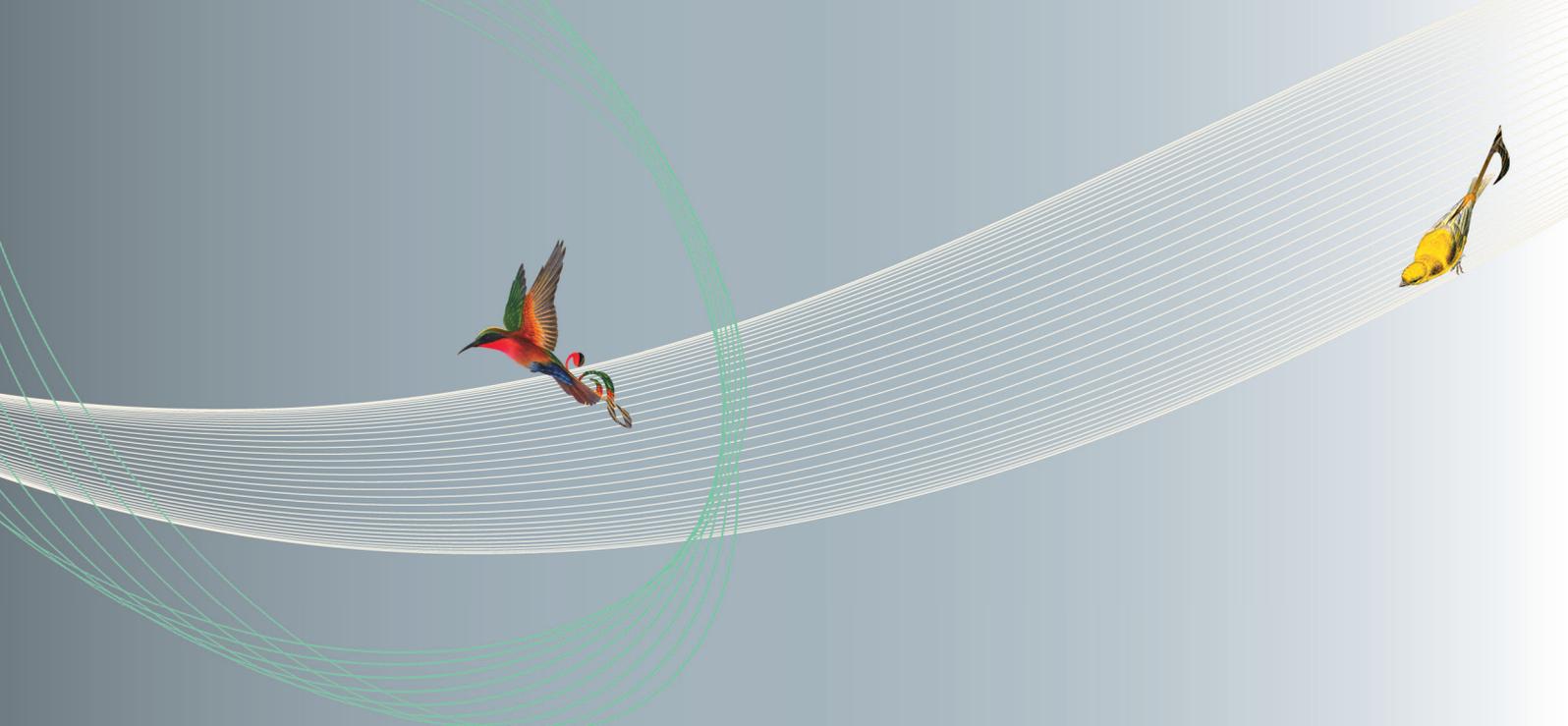


GENERALI
Patrimoine



Des pilotes de pointe au service
de votre patrimoine

www.generalipatrimoine.fr



Gestion Pilotée* d'Himalia, des experts au service de votre patrimoine

Il existe aujourd'hui sur le marché une offre considérable de supports financiers au sein de laquelle il est complexe de repérer les meilleures opportunités.

Or, savoir investir au bon moment sur les fonds les plus prometteurs et désinvestir en cas de baisse sont des décisions difficiles à prendre sans disposer des informations adéquates.

Pour répondre à cette problématique, vous pouvez bénéficier des atouts exclusifs de la Gestion Pilotée* au sein de votre contrat Himalia.

*L'investissement sur des supports en unités de compte est sujet aux variations des marchés financiers. Le souscripteur/assuré supporte seul les risques de variation à la hausse et à la baisse des marchés financiers, l'assureur ne s'engageant que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur.



Une gestion financière haut de gamme

Avec la Gestion Pilotée, vous disposez d'une gestion financière « clé en main »

Generali Vie a sélectionné, au sein de votre contrat Himalia, cinq sociétés de gestion agréées et de renom auprès desquelles elle prend conseil afin qu'elles mettent leur talent de gestionnaires d'actifs au service de votre épargne :

- DNCA Finance,
- Edmond de Rothschild Asset Management,
- Financière de l'Echiquier,
- Groupe Rothschild & Cie Gestion,
- La Française AM.

Elles disposent des compétences techniques et des outils de surveillance des marchés indispensables pour sélectionner, au sein de leurs gammes ou d'univers d'investissement plus larges, les supports financiers les plus adaptés à l'orientation de gestion qui vous est proposée.

Leur capacité à anticiper les écarts des marchés à la hausse comme à la baisse, leur connaissance approfondie des valeurs investies autour des différents critères telles que la thématique ou la zone géographique, sont autant d'atouts qui permettent à Generali Vie de piloter votre épargne en toute confiance selon l'orientation de gestion choisie⁽¹⁾.

LES ATOUTS DE LA GESTION PILOTÉE

- **Laissez-vous guider ! Votre épargne est pilotée par des professionnels : votre assureur sur les conseils de la société de gestion.**
- **Vous profitez d'un univers d'investissement plus large et diversifié, adapté à votre profil d'investissement.**

⁽¹⁾ La valeur des unités de compte est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur.





Le fonctionnement de la Gestion Pilotée

● Profitez de l'expertise de votre courtier-conseiller

Votre courtier-conseiller habituel est votre meilleur allié pour mettre en place la Gestion Pilotée dans votre contrat Himalia.

Garant de votre stratégie patrimoniale, lui mieux que quiconque connaît vos objectifs de performance et votre sensibilité au risque.

Il est donc plus que jamais votre interlocuteur privilégié pour déterminer avec vous le style et l'orientation de gestion les mieux adaptés à vos besoins et à votre situation patrimoniale.

● Choisissez votre profil

Chaque gérant propose, au sein de la Gestion Pilotée, une ou deux orientations de gestion établies en fonction d'un niveau de risque pré-déterminé, de son style de gestion et de ses convictions propres.

Il ne vous reste plus qu'à choisir l'orientation de gestion qui correspond le mieux à vos objectifs d'investissement et à votre situation patrimoniale, en prenant conseil auprès de votre courtier-conseiller.

Si vous avez opté pour la fiscalité PEA au sein du contrat Himalia Capitalisation, vous disposez de deux profils d'investissement éligibles au PEA⁽²⁾ :

- Profil Offensif de Rothschild & Cie Gestion,
- Profil Valorisation de La Française AM.

● Déléguez la gestion de votre épargne

Vous confiez ensuite la gestion financière de l'épargne investie en gestion pilotée à votre assureur qui la gèrera en suivant les recommandations de la société de gestion sélectionnée.

SEPT ORIENTATIONS DE GESTION POUR RÉPONDRE À VOS OBJECTIFS D'INVESTISSEMENTS

DNCA Finance :

- Profil Diversifié Equilibre
- Profil Diversifié Dynamique

Edmond de Rothschild AM :

- Profil Liberté

Financière de l'Echiquier :

- Profil Prudent
- Profil Carte Blanche

Groupe Rothschild & Cie Gestion :

- Profil Offensif

La Française AM :

- Profil Valorisation

⁽²⁾ Reportez-vous à la Note d'Information valant Conditions Générales du contrat.



Une souplesse dans la gestion de votre épargne

● Les versements

L'intégralité des versements est investie sur l'orientation de gestion sélectionnée. Vous pouvez également verser jusqu'à 45 % de votre investissement sur le fonds en euros du contrat ⁽³⁾.

Vous pouvez mettre en place des versements programmés : la totalité de leur montant sera investie sur l'orientation de gestion choisie.

● Les arbitrages

À tout moment, vous pouvez effectuer un arbitrage ⁽⁴⁾ :

- de l'orientation de gestion vers le fonds en euros ⁽³⁾,
- du fonds en euros du contrat vers votre orientation de gestion ⁽³⁾,
- d'une orientation de gestion à une autre quel que soit le gestionnaire financier, de la totalité de la valeur atteinte investie sur votre orientation de gestion.

● Les fonctionnalités **internet**

Dans le cadre de la Gestion Pilotée, vous pouvez consulter votre contrat en ligne et suivre facilement l'évolution de votre épargne ⁽⁴⁾.

● La liberté de **changer de cap**

À tout moment vous pouvez ⁽⁴⁾ :

- quitter le mode de Gestion Pilotée pour revenir à la Gestion Libre,
- changer librement d'orientation de gestion au sein de la Gestion Pilotée,
- répartir votre investissement entre le fonds en euros de votre contrat et l'orientation de Gestion Pilotée que vous avez choisie ⁽²⁾.

Aucuns frais d'arbitrage direct ne vous sont facturés sur la partie de votre épargne investie sur l'orientation de gestion choisie, puisque c'est l'assureur qui effectue les arbitrages en fonction des conseils en allocation d'actifs donnés par le gestionnaire financier.

⁽³⁾ Hors fiscalité PEA.

⁽⁴⁾ Selon les modalités prévues dans la Note d'Information valant Conditions Générales du contrat.



L'essentiel à retenir

● Le rôle du gestionnaire financier

Le gestionnaire s'appuie sur son expertise pour donner conseil à l'assureur. Pour cela, il effectue un suivi régulier de l'évolution des marchés financiers et communique à l'assureur ses conseils d'arbitrage dans le respect du descriptif de chaque orientation de gestion.

● Le rôle de l'assureur

L'assureur donne mandat à la société de gestion de le conseiller sur la sélection des supports et les arbitrages à effectuer sur votre contrat⁽⁵⁾.

L'assureur effectue les arbitrages selon les allocations d'actifs recommandées par le gestionnaire.

LA GESTION PILOTÉE* EN 3 POINTS CLÉS

- L'accès à une gestion haut de gamme disponible à partir de seulement 5 000 euros au sein de l'orientation de gestion choisie.
- Des gestionnaires financiers reconnus pour conseiller l'assureur de manière active et permanente en se conformant aux descriptifs des orientations de gestion.
- La liberté de revenir à la Gestion Libre ou de changer d'orientation de gestion à tout moment⁽⁵⁾.

⁽⁵⁾ Conformément à l'orientation de gestion choisie, selon les modalités prévues dans les Conditions Générales de votre contrat.

* L'investissement sur des supports en unités de compte est sujet aux variations des marchés financiers. Le souscripteur/assuré supporte seul les risques de variation à la hausse et à la baisse des marchés financiers, l'assureur ne s'engageant que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur.





GENERALI
Patrimoine

Generali Vie

Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros
Entreprise régie par le Code des assurances
602 062 481 R.C.S. Paris

Société appartenant au Groupe Generali
immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances
sous le numéro 026

Siège social

11 boulevard Haussmann
75009 Paris